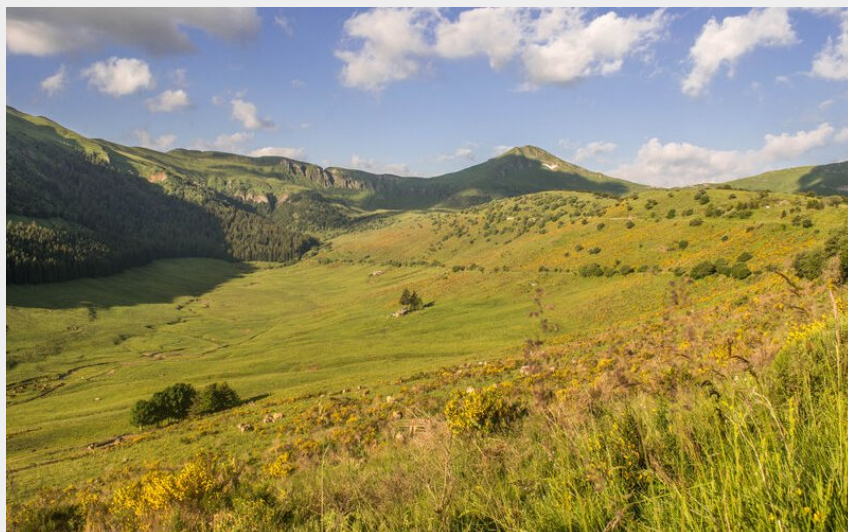
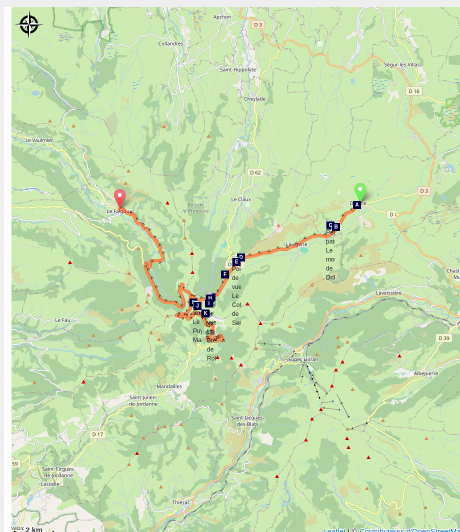


Cyclo. Les clarines du Puy Mary

Cantal



Puy Mary (Hautes Terres Tourisme)



Au son des clarines, partez à la conquête du Pas de Peyrol (1588 m) par ses trois faces pour découvrir un espace unique et magique au cœur du plus grand volcan d'Europe. Départs possibles de trois villages : Dienne, Mandailles ou Le Falgoux.

L'émblématique pyramide du Puy Mary (1787 m) domine fièrement puys, dômes, éperons rocheux qui composent le plus grand volcan d'Europe (2700 km²). Remodelé par les eaux et les glaces, l'époustouflant panorama né de cette fabuleuse érosion saura vous surprendre, notamment au sommet du Puy Mary où 7 vallées glaciaires rayonnent en étoiles. Ces vertes terres d'estives, égayées par des troupeaux de vaches rouges, dévoilent également l'empreinte de l'homme, l'ancrage économique et culturel d'un pays authentique,

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 2 h 49

Longueur : 37.1 km

Dénivelé positif : 1218 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col à vélo

riche de ses traditions et savoir-faire montagnards.

Itinéraire

Départ : Dienne

Balisage : Itinéraire cyclo

Communes : 1. Dienne

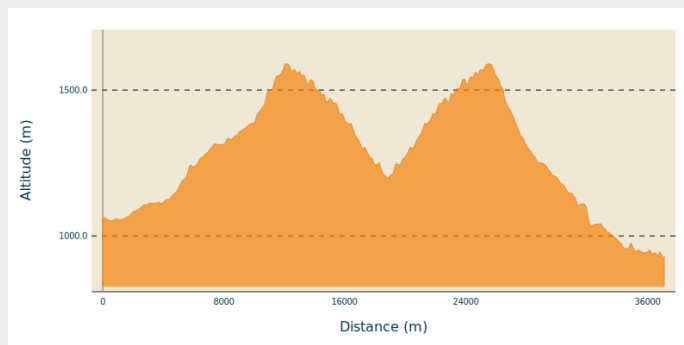
2. Lavigerie

3. Le Claux

4. Le Falgoux

5. Mandailles-Saint-Julien

Profil altimétrique



Altitude min 926 m Altitude max 1590 m

Cet itinéraire n'est pas balisé

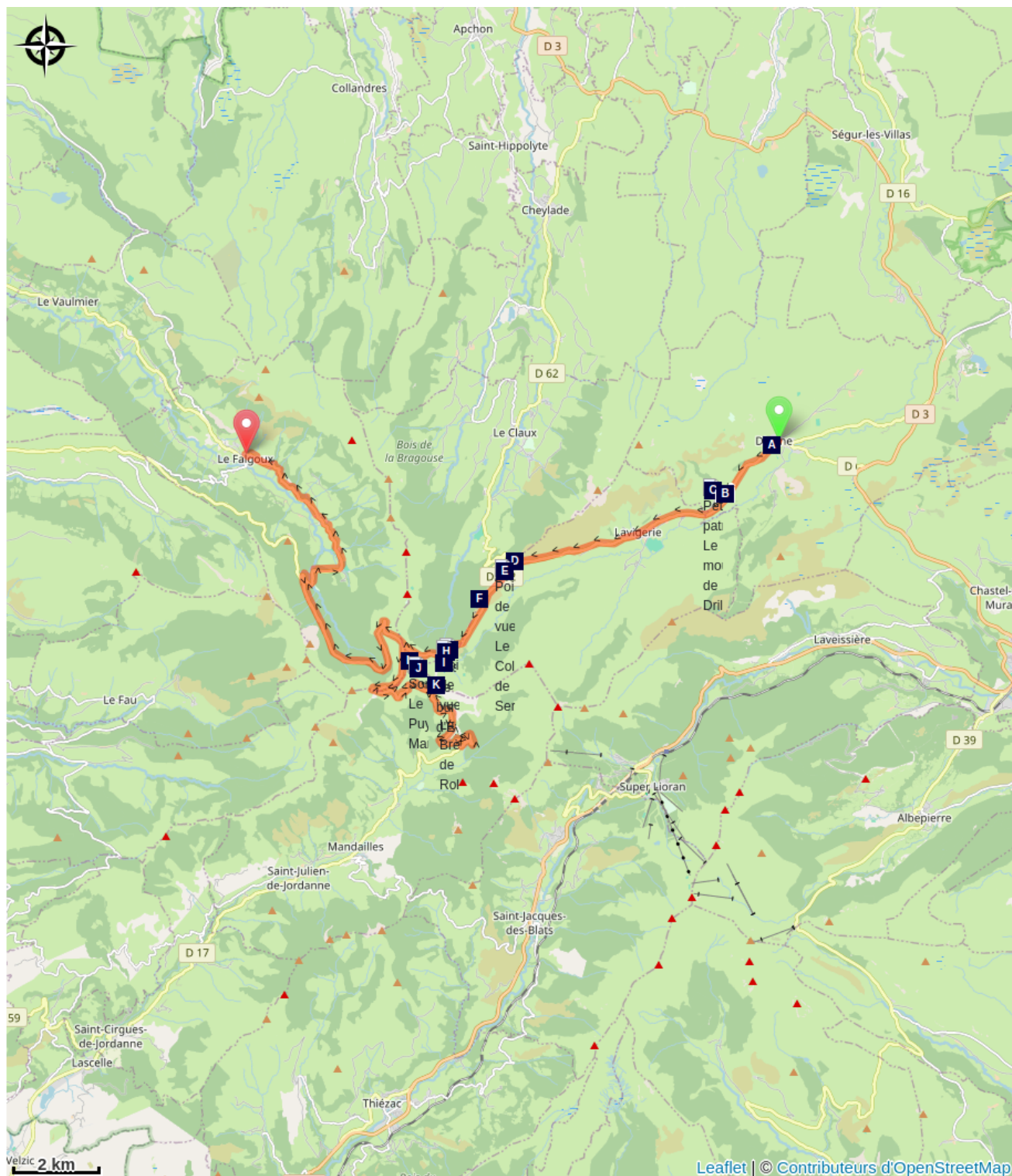
Praticable : du 01/05 au 31/10.

Sous réserve de conditions météo favorables.

Site web (URL) : <https://www.hautesterrestourisme.fr>

Téléphone : [04 71 20 22 62](tel:0471202262)

Sur votre route...



- | | |
|---|---|
|  L'église romane de Dienne (A) |  Un habitat rural (B) |
|  Le moulin de Drils (C) |  La Gentiane jaune (D) |
|  Le Col de Serre (E) |  Le stratovolcan cantalien (F) |
|  La Brèche de Rolland (G) |  Le buron d'Eylac (H) |
|  Le Vautour fauve (I) |  Le Puy Mary (J) |
|  La Marmotte des Alpes (K) |  Saxifrage à feuilles opposées (L) |

Toutes les informations pratiques

Vue montagne

Vue panoramique

Comment venir ?

Parking conseillé

Bourg de Dienne

Source

Hautes Terres Tourisme

<http://www.hautesterrestourisme.fr>

Sur votre route...



L'église romane de Dienne (A)

Classée au titre des monuments historiques en 1944, l'église romane Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette date du 12^e siècle et est marquée par le caractère architectural auvergnat de la période byzantine.

Attribution : Juliette AMANT



Un habitat rural (B)

Certaines constructions rurales de cette région de moyenne montagne ont conservé leur caractère. Les pierres ne manquent pas et ont fourni sur place les matériaux de construction : basalte, brèche volcanique, phonolite ou encore gneiss. Les murs de ces maisons anciennes sont très épais, , faits de pierres assemblées à l'argile et recouverts d'un léger crépi à la chaux. La plupart des toits étaient autrefois en chaume (remplacés ensuite par la tôle ondulée), ou par la lourde lauze de phonolite (comme ici) ou l'ardoise.

Attribution : Juliette AMANT



Le moulin de Drils (C)

Construit en 1807, ce moulin a été conçu selon le principe de la roue horizontale à auguet. Le système hydraulique est composé d'un bief (le canal qui amène l'eau depuis la cascade), d'une retenue maçonnée, de canaux de décharge et de fuite. Cette bâtisse est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2003.

Attribution : Olivier ROQUETANIERE



La Gentiane jaune (D)

Elle fait partie de la parure florale du massif cantalien. On peut remarquer cette grande tige à fleurs jaunes dès le mois de juin. La gentiane est à la base de la fabrication d'apéritifs, c'est la racine qui contient les principes essentiels. Les arracheurs de Gentiane ont pour seul instrument une longue et lourde fourche à 2 dents - la fourche du Diable - sur laquelle ils doivent peser de toutes leurs forces pour extraire la racine sans la casser (jusqu'à 3 kg).



Le Col de Serre (E)

Le secteur du Col de Serre offre deux ambiances paysagères avec deux végétations très contrastées : la forêt de hêtre et les pelouses d'altitude. Les causes de ce phénomène sont de deux ordres : l'une est naturelle, la forêt ne peut s'installer que sur des sites où les conditions du milieu le permettent. L'autre raison est liée à l'homme et ses troupeaux. Le manque de pâturages naturels a suscité le déboisement et la limite supérieure de la forêt s'est trouvée abaissée.

Attribution : Juliette AMANT

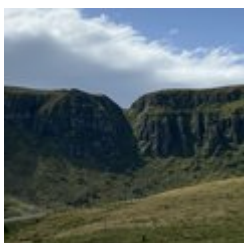


Le stratovolcan cantalien (F)

La physionomie du volcan cantalien est différente du reste des volcans d'Auvergne. Contrairement à la Chaîne des puys, ici un seul et unique volcan forme le volcan cantalien avec une zone centrale montagneuse au relief accidenté (Plomb du Cantal, Puy du Rocher, le Peyrse Arse, Puy Brunet, Puy Mary, Puy Griou) et une zone périphérique constituée de plateaux appelés « planèzes ».

Le Puy Mary (1783m), classé en 2012 comme Grand Site de France est le plus emblématique sommet du stratovolcan

Attribution : Juliette AMANT



La Brèche de Rolland (G)

Au milieu des fours de Peyre-Arse, vous apercevrez une coupure, il s'agit du « Pourtaou » (portail en auvergnat), plus communément appelé Brèche de Rolland en référence à sa ressemblance avec celle des Pyrénées. Cette originalité paysagère unique en Auvergne présente un grand intérêt scientifique. En effet, cette zone abrite un groupement de plantes alpines mais il est également lieu de passage d'oiseaux migrants.

Attribution : Juliette AMANT



Le buron d'Eylac (H)

Les burons sont les constructions en pierre, couvertes en ardoises, en lauzes ou en tôle que l'on trouve dans "les montagnes" des Monts du Cantal, des Monts Dore, du Cézallier et aussi en Aubrac. Ces habitations étaient occupées à la belle saison (mai à octobre), elles servaient à abriter les bergers et à la fabrication du fromage. Le buron d'Eylac est désormais un refuge.

Attribution : Juliette AMANT



Le Vautour fauve (I)

Les vautours que vous voyez dans le ciel cantalien viennent principalement des gorges du Tarn et de la Jonte, dans le Sud du Massif central. Ce grand rapace est identifiable à son plumage brun cendré, à sa collerette blanche, et à ses grandes ailes (il peut atteindre 2,80 m). On le trouve dans les paysages ouverts avec falaises et dénivelés importants. Grâce aux courants d'air ascendants il parvient à se déplacer et à monter jusqu'à 3000 m d'altitude. Il se nourrit de charognes de taille moyenne à grande (bétail), son cou permet à la tête de pénétrer profondément dans les carcasses. Les couples se forment pour la vie et ils vivent en colonies, comprenant 15 à 20 couples. La femelle pond un œuf unique par an. Cette espèce est protégée au niveau national.

Attribution : S. Figuet



Le Puy Mary (J)

Sommet emblématique du Cantal, le Puy Mary (1787 m) est classé Grand Site national depuis 2006. Il domine la tête des vallées de la Jordanne, du Mars, de la Petite Rhue et de l'Impradine. Ce dôme doit sa morphologie pyramidale à l'érosion des glaciers. Initialement, il devait avoir un sommet circulaire aplati, comme ceux de la Chaîne des Puys. Au sommet, le vaste panorama permet d'apercevoir clairement la structure en étoile de l'ancien volcan cantalien et de nombreux sommets.

Attribution : Elisa Réveillaud



La Marmotte des Alpes (K)

Ce mammifère appartenant à la famille des rongeurs peut atteindre une taille de 90 cm et un poids de 7 kg. La marmotte en provenance du Queyras (Alpes) a été introduite puis a colonisé le massif cantalien à partir de 1989. Elle s'est bien adaptée particulièrement aux zones de rochers et pelouses d'altitude aux alentours du Puy Mary. On l'identifie facilement à son cri strident, signal d'alerte pour les autres marmottes de la colonie. Au total, c'est près de 400 marmottes qui sont réparties sur une quarantaine de sites dans le Cantal.

Attribution : Laurent Rouschmeyer



Saxifrage à feuilles opposées (L)

Avec ses coussinets, ses fleurs roses ou violacées aux pétales légèrement fripés, elle a la particularité d'avoir ses feuilles ovales, épaisses, ciliées sur leurs bords et opposées, ce qui lui a valu son nom. Elle occupe des zones gravillonnées, riches en calcium et humides, on la trouve souvent dans un limon fin largement arrosé d'eau glacée. Cette espèce est protégée en Auvergne, merci de ne pas la cueillir.

Attribution : Michel Garnier